Envoyé en préfecture le 14/04/2026
Reçu en préfecture le 14/04/2026
Publié le
ID : 029-212900393-20260409-DELIB_2026_027-DE

CONCARNEAU

DÉLIBÉRATION N°2026-027

SÉANCE DU 9 AVRIL 2026

L'an deux mil vingt-six, le 9 avril à 18h30, le conseil municipal convoqué par courrier en date du 2 avril 2026 s'est réuni, salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Quentin LE GAILLARD, Maire.

Étaient présents :

M. Quentin LE GAILLARD, M. Claude GUILLOU, Mme Sophie HELIAS, M. Patrick LAMOUR, Mme Ludivine CRUAU, M. Nils GUILLOU, Mme Fabienne LE CALVEZ, M. Luc LESAGE, Mme Eléna PATY, M. François LE TOLLEC, Mme Tiphaine MAREC, Mme Marie-Christine HASCOËT, M. Jean-Claude DECAN, M. Mario STELLA, Mme Martine CLAUDEL, M. Serge LE BEUZE, M. Philippe COUILLARD, Mme Muriel LE PAGE, Mme Valérie GUILLOU, M. Pascal JAOUEN, M. Didier LE CORRE, Mme Nancy THOMAS, M. Yann LE GOFF, M. Anthony MINIER, Mme Claire MALLEJACQ, Mme Marie PERON, Mme Julie LEROY, M. Gilbert LE BRIS, Mme Céline LE TENDRE, Mme Nathalie RENAULT, Mme Julie DUPUY, M. Thomas LE BON, Mme Manon ROSARIO, M. Mikhaël POMMIER.

Pouvoir :

M. Antony LE BRAS donne pouvoir à Mme Nathalie RENAULT.

Secrétaire de séance : M. Claude GUILLOU

Nombre de conseillers : 35 en exercice, 34 présents, 35 votants.

PV séance précédente : Le procès-verbal de la séance du 28 mars 2026 a été adopté par 35 voix POUR

Publication par voie d'affichage du 14 avril 2026 au 14 juin 2026

SIGNATURE D'UN AVENANT N°5 AU MARCHÉ DE CONCEPTION-RÉALISATION POUR LA MODERNISATION DU STADE MUNICIPAL GUY PIRIOU – MISE AUX NORMES LIGUE 2

M. Quentin LE GAILLARD, Maire, expose :

Pour la modernisation du stade municipal Guy Piriou – mise aux normes Ligue 2, la Commission d'Appel d'Offres du 25 mars 2024 avait prononcé l'attribution du marché de conception-réalisation au groupement SOFT (Mandataire) / QUATRO ARCHITECTURE / SPARFEL TERIDEAL BRETAGNE pour sa solution de base d'un montant de 10 379 874,65 € HT, décomposé ainsi : Tranche Ferme : 7 460 604,92 € HT / Tranche Optionnelle : 2 919 269,73 € HT.

Ce marché n°2023-32 avait été notifié au groupement SOFT (Mandataire) / QUATRO ARCHITECTURE / SPARFEL TERIDEAL BRETAGNE le 19 avril 2024. Cette notification valait ordre de service de démarrage des prestations de la Tranche Ferme. L'ordre de service d'affermissement de la Tranche Optionnelle, fixant la date de démarrage des prestations correspondantes à compter du 27 mai 2024, avait été notifié au groupement SOFT (Mandataire) / QUATRO ARCHITECTURE / SPARFEL TERIDEAL BRETAGNE le 24 mai 2024.

En cours de réalisation des travaux, plusieurs avenants ont été notifiés au groupement SOFT (Mandataire) / QUATRO ARCHITECTURE / SPARFEL TERIDEAL BRETAGNE, à savoir :

- Avenant n°1 notifié le 10 juin 2024, ayant pour objet la modification des conditions de paiement au sein du groupement (avenant sans incidence financière) ;
- Avenant n°2 notifié le 15 avril 2025, ayant pour objet la prise en compte de travaux modificatifs pour un montant total en plus-value de 136 667,73 € HT, soit + 1,32% du montant initial, portant le montant total du marché à 10 516 542,38 € HT ;
- Avenant n°3 notifié le 2 décembre 2025, ayant pour objet la prise en compte de travaux modificatifs pour un montant total en plus-value de 115 752,04 € HT, soit +1,12% du montant initial portant le montant total du marché à 10 632 294,42 € HT ;

Envoyé en préfecture le 14/04/2026
Reçu en préfecture le 14/04/2026
Publié le
ID : 029-212900393-20260409-DELIB_2026_027-DE

- Avenant n°4 notifié le 22 janvier 2026, ayant pour objet la prolongation de la durée du marché de 6 mois pour la Tranche Ferme et de 5 mois pour la Tranche Optionnelle, soit jusqu'au 30 juin 2026, pour les 2 tranches. L'avenant avait également pour objet la prise en compte de travaux modificatifs pour un montant total en plus-value de 225 760,38 € HT, soit +2,17% du montant initial, portant le montant total du marché à 10 858 054,80 € HT.

Un avenant n°5 a été proposé pour avis à la Commission d'Appel d'Offres du 2 février 2026, dans la mesure où la plus-value envisagée, en cumulant les avenants, était supérieure à 5% du montant initial du marché.

Cet avenant n°5, concerne les travaux modificatifs suivants :

SOFT-Tranche Ferme :

- Fourniture et pose d'un garde-corps sur le mur de soutènement sur l'arrière de la tribune Est, en partie Nord, représentant un montant de 7 296,80 € HT ;
- Réalisation d'une peinture sur les faces visibles des deux ascenseurs de la tribune Est, représentant un montant de 2 849,00 € HT.

SOFT-Tranche Optionnelle :

- Remplacement du châssis vitré de la billetterie principale avec 4 soufflets + stores, représentant un montant de 7 742,00 € HT ;
- Remplacement du sol souple par du carrelage dans la boutique, représentant un montant de 2 437,40 € HT ;
- Ajout de points informatiques complémentaires, représentant un montant de 14 639,80 € HT.

TERIDEAL-Tranche Ferme :

- Réalisation de travaux complémentaires liés au VRD, représentant un montant de 137 917,51 € HT.

Montant total de l'avenant n°5 : 172 881,51 € HT, soit + 1,67% du montant initial du marché). Le montant total du marché serait porté à 11 030 936,31 € HT. Montant cumulé des avenants : 651 061,66 € HT, soit +6,27%.

L'avenant n°5 a reçu un avis favorable de la Commission d'Appel d'Offres du 2 février 2026.

Selon l'avis donné par la Commission d'Appel d'Offres du 2 février 2026,

Le Conseil municipal après en avoir délibéré par **27 voix POUR**
6 CONTRE (Mmes RENAULT, DUPUY, ROSARIO, MM LE BRAS, LE BON, POMMIER)
2 ABSTENTIONS (Mme LE TENDRE, M. LE BRIS)

- Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer cet avenant n°5 au marché n°2023-32 de conception-réalisation pour la modernisation du stade municipal Guy Piriou – mise aux normes Ligue 2, et de le notifier au groupement SOFT (Mandataire) / QUATRO ARCHITECTURE / SPARFEL TERIDEAL BRETAGNE.

A Concarneau, le 10 avril 2026,
Le Maire,
Quentin LE GAILLARD

Mairie de Concarneau Finistère